

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2005 N°21 /
4 octobre 2005

1. délégations de signature

P2

- Société Espace Group

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex

1 – Délégations de signature

Décision du 27 septembre portant délégation de signature,

Le Président de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies navigables de France, notamment son article 17,

Vu la délibération du 6 avril 2005 relative à l'approbation de la cession de patrimoine foncier dans le cadre de l'opération Lyon Confluence en vue de l'accueil du nouveau siège social d'un groupe de radio,

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à M. Guy JANIN, directeur général, à l'effet de signer, au nom du Président, un acte à recevoir par Maître Pierre-Yves SYLVESTRE notaire à Lyon contenant promesse unilatérale de vente au profit de la société « Espace Group » moyennant un prix principal HT de 1 095 000 € payable comptant portant sur une parcelle de terrain d'un contenance de 1 518 m², destinée, dans le cadre d'une division en volume, à permettre l'édification d'un immeuble à usage de bureaux d'une surface hors œuvre nette de 4 050 m² maximum.

Article 2

La présente décision sera affichée dans les locaux de Voies navigables de France et publiée dans le bulletin officiel des actes de VNF.

Spécimen de signature
et paraphe du délégataire

Guy JANIN

le Président

François BORDRY

Décision du 27 septembre portant délégation de signature,

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies navigables de France, notamment son article 17,

Vu la délibération du 6 avril 2005 relative à l'approbation de la cession de patrimoine foncier dans le cadre de l'opération Lyon Confluence en vue de l'accueil du nouveau siège social d'un groupe de radio,

Vu la décision du 27 septembre 2005 portant délégation de signature à M. Guy JANIN, directeur général de Voies navigables de France,

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à M. Jean-Louis JULIEN, directeur général adjoint et à M. Patrick LAMBERT, directeur général adjoint, directeur des ressources humaines et du pilotage des services à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général un acte à recevoir par Maître Pierre-Yves SYLVESTRE notaire à Lyon contenant promesse unilatérale de vente au profit de la société « Espace Group » moyennant un prix principal HT de 1 095 000 € payable comptant portant sur une parcelle de terrain d'un contenance de 1 518 m², destinée, dans le cadre d'une division en volume, à permettre l'édification d'un immeuble à usage de bureaux d'une surface hors œuvre nette de 4 050 m² maximum.

Article 2

La présente décision sera affichée dans les locaux de Voies navigables de France et publiée dans le bulletin officiel des actes de VNF.

Spécimen de signature
et paraphe des délégataires

Jean-Louis JULIEN
Patrick LAMBERT

le directeur général

Guy JANIN

175 rue Ludovic
Boutleux,
boite postale 820,
62408 Béthune
cedex
téléphone
03 21 63 24 05
télécopie
03 21 63 24 81
www.vnf.fr
octobre 2005